

## Règlement du concours

# Aquaa Awards 2017

*Organisé par l'association AQUAA*



## Le concours AQUAA AWARDS

L'association guyanaise AQUAA (Actions pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne) a l'honneur d'organiser cette année le concours d'architecture AQUAA AWARDS, relais du concours international Green Building Solutions Awards, lui-même organisé par Construction21. La thématique est la suivante :

### La Performance Environnementale Amazonienne

Ce concours prend en compte :

- **La Performance énergétique des bâtiments**
- **L'Utilisation des filières locales**

Deux grandes phases de ce concours : Le concours local et le concours international.

A la clef du concours AQUAA AWARDS :

- Un **Grand Prix pour le Lauréat** et un **Prix Coup de Cœur des Internautes**
- Une forte visibilité en Guyane et dans le monde du projet et de son concepteur
- La réalisation d'une vidéo largement diffusée sur internet du projet et une visibilité internationale
- La qualification directe à la finale des Green Buildings Solutions Awards 2017 dans la catégorie « Energie-climats chauds ».

**Conditions pour poser candidature et règlement : inscription en ligne par étude de cas**

- **Tous les utilisateurs possédant un compte Construction21 peuvent participer au concours (création gratuite en quelques clics).**
- Dans les études de cas participant au concours :
  - o Tous les champs obligatoires de l'étude de cas Construction21 doivent être remplis
  - o ainsi que tous les champs spécifiques au concours AQUAA détaillés ci-dessous.
- L'équipe Construction21 France modèrera les études de cas présentées. Elles doivent présenter des performances énergétiques élevées et apporter une réelle innovation au secteur de la construction en termes de développement durable.
- Les bâtiments et solutions participant au concours doivent pouvoir être reproduits ailleurs.
- **Tous les bâtiments, neufs et rénovés, doivent avoir été livrés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 30 mars 2017.**
- Tout professionnel proposant une étude de cas au concours, s'il n'est pas lui-même le maître d'ouvrage, s'assure préalablement que le maître d'ouvrage a donné son accord à la publication de l'étude de cas et sa participation au concours. De même, toutes les photos présentées doivent l'être en accord avec leurs auteurs et en respect de toutes les législations en vigueur.
- Les bâtiments et leurs solutions participant au concours, et tout élément mentionné dans l'étude de cas, doivent pouvoir être filmés sur site en cas de candidature lauréate.
- Si des informations figurant sur les études de cas s'avèrent erronées, l'organisateur se réserve le droit de déclasser le candidat originalement désigné.
- Si l'une de ces conditions n'était pas remplie, Construction21 se réserve le droit d'annuler la participation au concours du candidat concerné.

## Conditions du Concours local AQUAA AWARDS

Le Jury local attachera une attention toute particulière aux éléments suivants de la candidature :

### Informations obligatoires :

- Descriptions du bâtiment
- Plan de situation (topographie), plan masse, plans de coupe, plans niveaux, plans façade
- Données énergétiques
- Performance de l'enveloppe pour les bâtiments climatisés.
- Dispositifs à énergie renouvelable (ECS solaire, photovoltaïque, autres)
- Eléments permettant de juger Protection Solaire (facteur solaire, protection solaire, isolation)
- Moyens mis en œuvre pour favoriser la ventilation naturelle (orientation, porosité, etc.)
- Moyens de maîtrise de renouvellement de l'air (en cas de climatisation)
- Autonomie en éclairage naturel
- Utilisation des matériaux locaux : proportion d'utilisation, nature et origine des matériaux
- Utilisations des Espaces verts (espèces, rôle hygrothermique, protection solaire, albedo...)
- Champs Etudes de cas : Inscription du Facteur solaire, des consommations réelles en énergie

Les participants sont invités à inscrire leur projet en premier lieu sur le site de Construction21 et à envoyer les pièces complémentaires à l'association AQUAA à l'adresse [ressources@aquaa.fr](mailto:ressources@aquaa.fr) avec l'objet suivant : **"Candidature AquaaAwards\_NomProjet\_NomCandidat"**

**NOTE** : L'association AQUAA propose une assistance pour la saisie de candidatures

## Champs obligatoires

Les champs suivants doivent être renseignés. En l'absence d'information dans ces champs, les équipes AQUAA et Construction21 se réservent le droit d'annuler la candidature du bâtiment.

Pour les critères numériques, aucune performance minimale n'est requise pour poser sa candidature. Mais le jury appréciera la qualité de chaque candidature au regard des critères de sa catégorie (qualitatif et quantitatif) et sélectionnera les candidats les plus performants. Les solutions reproductibles proposées dans les bâtiments constitueront également un critère de choix pour le jury.



### Energie et climats chauds : Performance Environnementale Amazonienne

Les bâtiments en compétition dans cette catégorie sont situés dans des climats chauds, tropicaux ou arides, pour lesquels l'enjeu est le maintien de bâtiments frais malgré une température extérieure élevée.

Les études de cas de cette catégorie devront combiner des performances de bâtiments Zéro Energie (telles que fournies par la directive européenne DPEB " *Un bâtiment dont la consommation d'énergie est quasi nulle est un bâtiment qui a des performances énergétiques très élevées. La quantité quasi nulle ou très basse d'énergie requise devrait être couverte dans une très large mesure par de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, sur place ou à proximité*»). Une attention particulière sera portée à la qualité bioclimatique du bâtiment et à l'utilisation de solutions robustes et aisément répliquables, ainsi qu'à la présence de végétation pour réguler la température.

Champs obligatoires pour cette catégorie	Champs non obligatoires, mais considéré par le jury
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Description du projet</li><li>▪ Label/Certification (si le bâtiment en a obtenu)</li><li>▪ Démarche développement durable du maître d'ouvrage</li><li>▪ Description architecturale</li><li>▪ Besoins en énergie primaire</li><li>▪ Systèmes CVAC (sans chauffage pour la Guyane)</li><li>▪ Environnement urbain</li><li>▪ Consommation d'Energie Finale en usage</li><li>▪ Production annuelle en EnR (% des besoins énergétiques du bâtiment)</li><li>▪ Répartition des consommations énergétique</li><li>▪ Facteur solaire</li><li>▪ Efficacité énergétique des systèmes</li><li>▪ Informations supplémentaires sur l'enveloppe et les énergies renouvelables</li><li>▪ Etanchéité à l'air et indicateur utilisé A SUPPR</li><li>▪ Emissions de gaz à effet de serre en usage</li><li>▪ Systèmes Chauffage A SUPPR</li><li>▪ Systèmes ECS / ECS solaire</li><li>▪ Systèmes Rafraîchissement</li><li>▪ Systèmes Ventilation</li><li>▪ Systèmes d'énergies renouvelables</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Consommations réelles en énergie finale/an + année de référence correspondant aux relevés</li><li>▪ Plus d'informations sur les consommations réelles et les performances</li><li>▪ Emissions de gaz à effet de serre en usage</li><li>▪ Coût des systèmes d'énergies renouvelables</li><li>▪ <i>Système d'eau chaude, de ventilation et de climatisation</i></li></ul>



## Coup de cœur des internautes

Le coup de cœur des internautes est décerné aux bâtiments ayant reçu le plus de votes de la part des internautes sur les plateformes Construction21

### Calendrier

- 1<sup>er</sup> février : ouverture des inscriptions
- 15 mars : clôture des inscriptions
- 6 avril – 24 mai. : votes en ligne nationaux pour les bâtiments
- 10 et 11 juin: annonce des lauréats Aquaa Awards au Salon de l'Immobilier au PROGT de Matoury
- Mi-septembre : Annonce des bâtiments lauréats français des Green Building Solutions Awards
- Mi-novembre : Gala de remise des prix à la COP23 de Bonn

### Droits de diffusion

En s'inscrivant au concours Aquaa Awards et Green Building & City Solutions Awards 2017, les candidats donnent le droit à Aquaa et Construction21 AISBL, ses chapters, partenaires et sponsors, d'utiliser toutes les informations et images publiées dans les études de cas pour toute actions de communication en ligne ou hors ligne.